

CONTACT

contact.sca-jeune@grenoble.cci.fr
04 76 28 26 98

BÂTIMENT

BP CARRELEUR MOSAÏSTE

" Je suis méthodique et habile de mes mains..."

PUBLIC

Il faut être **âgé de 15 à 29 ans** au début du contrat d'apprentissage.

PREREQUIS

Pour un accès en apprentissage

Etre titulaire du CAP ou du BEP Carreleur mosaïste.

Aucune limite d'âge si l'apprenti est reconnu travailleur handicapé.

Pour un accès en formation continue

Etre titulaire du CAP ou du BEP Carreleur mosaïste.

DUREE ET MODALITE DE LA FORMATION

Formation de 800 heures sur 2 ans maximum.
Alternance : 1 semaine sur 3 en centre de formation.
Classe de 12 à 15 alternants en moyenne.

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

Atelier de carrelage équipé
Centre de ressources : documentations, annales, sujets d'examens
Salles informatiques

Le 1^{er} équipement professionnel est fourni au démarrage de la formation.

Les EPI doivent être fournis par l'employeur pour les apprentis.

Les stagiaires de la formation continue doivent se procurer leurs propres EPI.

NATURE DU DIPLOME

Examen de l'Éducation nationale de niveau 4 (anciennement V), en fin de 2^e année.

MODALITÉ D'ÉVALUATION

Validation selon les matières en CFA et contrôle ponctuel.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

Étude et préparation d'un chantier :

- Collecter et classer des informations
- Décoder et analyser les données
- Traduire graphiquement un relevé et des solutions techniques
- Évaluer les risques et proposer des mesures de prévention
- Déterminer les besoins et organiser la réalisation des tâches

Réalisation d'un projet esthétique et décoratif :

- Repérer les caractéristiques stylistiques et esthétiques d'un ouvrage
- Rechercher et proposer des solutions esthétiques graphiques et chromatiques

Réalisation d'ouvrages et mise en œuvre de motifs décoratifs :

- Organiser le poste de travail
- Préparer les supports, implanter et répartir
- Réaliser des systèmes de protection et d'étanchéité à l'eau, des chapes

Construire en éléments modulaires ou en panneaux prêts à carreler :

- Poser des revêtements collés et scellés
- Mettre en œuvre un projet décoratif
- Poser des revêtements sur plots
- Poser des éléments et des accessoires

Suivi de réalisation d'ouvrages :

- Assurer la gestion quotidienne du chantier
- Veiller au maintien en bon état des matériels
- Suivre la réalisation des tâches
- Gérer les approvisionnements des matériaux et des matériels
- Assurer la santé et la sécurité des personnes
- Contrôler la conformité
- Animer une équipe
- Communiquer avec les différents acteurs du chantier

MATIERES ENSEIGNEES

Enseignement professionnel :

- Technologie
- Travaux pratiques en atelier
- Dessin professionnel et lecture de plan
- Prévention, santé et environnement
- Habilitation en électricité
- Certificat de travail en hauteur

Enseignement général :

- Expression et connaissance du monde
- Mathématiques et sciences physique
- Arts appliqués
- Bureautique
- Gestion
- Anglais

Et après : POURSUITE DE FORMATION ET DEBOUCHES

Le titulaire du brevet professionnel carreleur mosaïste peut exercer dans les secteurs du bâtiment (immeubles d'habitation/ bâtiments industriels), travaux publics (piscines), chez les particuliers.

CANDIDATURE ET DELAI D'ACCES

Vous pouvez candidater à partir du mois de janvier jusqu'au 30 novembre en vous connectant sur notre site : www.imt-grenoble.fr onglet CANDIDATER.

Ce qui vous permet de bénéficier d'offres de contrats de nos entreprises partenaires.

Le démarrage de la formation se fera sur le 1^{er} trimestre de l'année.
Inscription sous réserve de place disponibles à la signature d'un contrat avec un employeur.
Le calendrier sera fourni après inscription définitive.
Le Service Conseil Alternance de l'IMT accompagne les jeunes et les entreprises dans la signature d'un contrat d'apprentissage.

COUT DE LA FORMATION

Formation gratuite et rémunérée sous contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation.
Prise en charge par l'OPCO de l'entreprise.

FORMATION CONTINUE

Contrat de professionnalisation possible.
Salarié (CPF de transition), demandeur d'emploi et financement propre (CPF)...
Nous contacter pour un devis
contact.sca@grenoble.cci.fr

HÉBERGEMENT

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI.

Une superficie d'environ 3 500 m² :
- 2 niveaux sont réservés à la colocation, soit 4 appartements de 4 personnes avec kitchenette et coin repas,
- les 6 autres niveaux sont répartis en chambres simples, doubles ou multiples, avec des pièces d'eau et coin bureau,
- des chambres individuelles sont également prévues pour personne à mobilité réduite.
- Un accès Wifi gratuit.
- Un espace détente /salon télévision à chaque étage.
- Un accueil bagagerie au rez-de-chaussée.

RESTAURATION

La restauration comprend :
- 1 self,
- 1 cafétéria,
- 1 espace bar pour les petits déjeuners et cafés.
Ouverture également pour les internes en soirée.

HANDICAP / ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Des chambres individuelles à l'hébergement sont prévues pour personne à mobilité réduite.
Pour plus d'informations merci de consulter notre site, rubrique formation et handicap.



LES TAUX ET RATIOS

Les taux et les ratios de la formation sont disponibles sur site de l'IMT - Rubrique Taux et Ratios.



10 rue Aimé-Pupin
38029 Grenoble cedex 2

T. 04 76 28 26 98

@ imt@grenoble.cci.fr
www.imt-grenoble.fr



Siret : 183 830 017 00236 - Code NAF : 8532Z



■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre
des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE